

# GÉRARDMER

## 26° FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM FANTASTIQUE DE GÉRARDMER 26<sup>th</sup> GÉRARDMER INTERNATIONAL FANTASTIC FILM FESTIVAL

30 janvier – 3 février 2019 | January 30 – February 3, 2019

**La clôture des inscriptions, à l'aide du formulaire d'inscription, est fixée au 21 décembre 2018. Le Festival ne demande pas de frais d'inscription.**

**Deadline for submissions, using the downloadable entry form, is set to December 21<sup>st</sup>, 2018. There is no submission fee.**

### ÉLIGIBILITÉ

Afin de pouvoir participer au **26<sup>e</sup> Festival International du Film Fantastique de Gérardmer (30 janvier – 3 février 2019)**, les films devront remplir les deux conditions suivantes :

- être des longs métrages (fiction ou documentaire), de nationalité française ou étrangère, produits en 2018 ou 2019 et ayant une durée supérieure ou égale à 75 minutes.

- être inédits en France (uniquement pour la section compétitive) et n'avoir participé à aucune manifestation cinématographique importante en France, sauf décision contraire du directeur du Festival.

### INSCRIPTION & RÈGLEMENT

**La clôture des inscriptions, à l'aide du formulaire d'inscription, est fixée au 21 décembre 2018.**

**Le Festival ne demande pas de frais d'inscription. Tous les films doivent être soumis via l'envoi d'un lien en streaming à l'adresse e-mail indiquée ci-dessous.** Tous les films dont la langue parlée n'est pas l'anglais ou le français doivent être proposés avec des sous-titres anglais ou français.

Merci de lire et de remplir le formulaire d'inscription 2019 avant de nous le retourner.

Les films retenus seront présentés au Festival en version originale sous-titrée en français, sur support DCP. Ce sous-titrage est à la charge des participants.

### ANNONCE DE LA SÉLECTION

L'annonce officielle des films sélectionnés se fera mi-janvier 2019. Les participants seront prévenus de la participation de leur film par email avant l'annonce officielle de la sélection.

### ELIGIBILITY

To be eligible for the **26<sup>th</sup> Gérardmer International Fantastic Film Festival (January 30 – February 3, 2019)**, films must fulfil the two following conditions:

- to be either a French or foreign feature film (fiction), produced in 2018 or 2019, of at least 75 minutes long.

- to have its **French premiere in Gérardmer** (for the Competitive section only) and not to have been shown in a major French film festival. Exceptions can be made upon decision by the Festival Director.

### SUBMISSION & REGULATIONS

**Deadline for submissions, using the attached entry form, is set to December 21<sup>st</sup>, 2018.**

**There is no submission fee. All films must be submitted by sending a streaming link to the e-mail address indicated below. All non-English or French language films must be subtitled in English or in French.**

Please see "2019 Entry Form & Regulations" to fill out the form.

All the selected films must be delivered in their original version, with French subtitles. Subtitling is at the applicant's charge.

All the selected films must be presented in DCP.

### ANNOUNCEMENT FOR SELECTED FILMS

The official announcement for the selection will be made in mid-January 2019. Those who are selected to participate will be notified by e-mail prior to the announcement.

**Merci d'envoyer le lien du film proposé et son formulaire d'inscription dûment complété avant le 21 décembre 2018 à l'adresse e-mail suivante :**  
**Please send the link of the film and its completed entry form before December 21<sup>st</sup>, 2018 to the following e-mail address:**

[jlasserre@lepublicsystemecinema.fr](mailto:jlasserre@lepublicsystemecinema.fr)

FESTIVAL DU FILM FANTASTIQUE DE GERARDMER  
c/o Le Public Système Cinéma  
23-25 rue Notre-Dame-des-Victoires – 75002 Paris – France  
Jérôme Lasserre - Tel : +33 1 41 34 20 33  
[www.festival-gerardmer.com](http://www.festival-gerardmer.com)

# GÉRARDMER

## 26° FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM FANTASTIQUE DE GÉRARDMER 26<sup>th</sup> GÉRARDMER INTERNATIONAL FANTASTIC FILM FESTIVAL

30 janvier – 3 février 2019 | January 30 – February 3, 2019

### FORMULAIRE D'INSCRIPTION | ENTRY FORM

Merci de retourner ce formulaire dûment complété accompagné d'un lien du film proposé avant le 21 décembre 2018 à :  
[jlasserre@lepublicsystemecinema.fr](mailto:jlasserre@lepublicsystemecinema.fr)

Please return this entry form together with a link of the submitted film no later than December 21<sup>st</sup>, 2018 to:  
[jlasserre@lepublicsystemecinema.fr](mailto:jlasserre@lepublicsystemecinema.fr)

### INFORMATIONS REPRISES SUR TOUS LES SUPPORTS DE COMMUNICATION INFORMATION PUBLISHED IN ALL COMMUNICATION OUTLETS

#### 1. FILM

---

**Titre original** | Original title: .....

**Titre international (anglais)** | International title (English): .....

**Titre français (s'il existe)** | French title (if any): .....

**Pays de production** | Country of production: .....

**Année de production** | Year of production : .....

**Si le film est retenu, sera-t-il présenté en première : mondiale  européenne  française  aucune**

If the film is selected, will it be a: world premiere  European premiere  French premiere  None

**Le film a-t-il une interdiction sur le territoire français : - 16 ans  - 12 ans  tous publics  pas encore décidé**

What is the French rating of the film, if any: under 16  under 12  general audience  not decided or do not know

**Festivals auxquels le film a déjà participé** | Previous Festival participation : .....

.....

**Prix éventuellement reçus dans ces festivals** | If any, awards won in these Festivals : .....

.....

**Site Internet officiel** | Official Website: .....

#### 2. PRODUCTION | DISTRIBUTION | VENTES | SALES

---

**Société de production** | Production company: .....

**Nom du producteur** | Producer : .....

**Adresse** | Address: .....

**Tel:** ..... **E-Mail:** ..... **Site Internet** | Website: .....

**Société de ventes à l'étranger** | World Sales Company: .....

**Nom du contact** | Contact : .....

**Adresse** | Address: .....

**Tel:** ..... **E-Mail:** ..... **Site Internet** | Website: .....

**Distribution du film en France** | French distributor (if any): .....

**Nom du contact** | Contact : .....

**Adresse** | Address: .....

**Tel:** ..... **E-Mail:** ..... **Site Internet** | Website: .....

### 3. FICHE TECHNIQUE ET ARTISTIQUE | CREW & CAST LIST

**Réalisateur** | Director: .....

**Tel:** ..... **E-Mail:** .....

**Scénariste** | Screenwriter: .....

**Directeur de la photographie** | Director of Photography: .....

**Monteur** | Film Editor: .....

**Compositeur** | Music Composer: .....

**Interprètes principaux & rôles** | Leading cast & characters : .....

.....

.....

### 4. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES | TECHNICAL FEATURES

**Durée du film** | Running time: ..... **Image :** **Couleur** | Color  **Noir et blanc** | Black and white

**Langue(s) parlée(s) dans le film** | Spoken language(s) in the film: .....

.....

**Cadre** | Aspect Ratio: 1,37  1,66  1,85  2,35 Scope  16/9  4/3

**Son** | Sound: .....

### 5. SUPPORT DE PROJECTION | SCREENING MATERIAL

Tous les films sélectionnés sont présentés sur support DCP. Il est également demandé aux participants de fournir un Blu-ray ou un second DCP comme support de secours. Les films retenus sont présentés en version originale sous-titrée en français. Ce sous-titrage est à la charge des participants. | All the selected films must be presented in DCP. A Blu-Ray with French subtitles or a second French subtitled DCP is also required as backup. The screening material of the film selected for the Festival must be delivered in its original version, with French subtitles. Subtitling is at the applicant's charge.

**Le DCP fourni sera-t-il crypté ?** | Would you provide an encrypted DCP? **Oui** | Yes  **Non** | No

**Responsable technique** | Technical manager: .....

**Tel:** ..... **E-Mail:** .....

**Valeur de l'élément en vue de l'assurance du film** | Value of the material for insurance (in Euros): .....

Merci de se conformer au règlement du Festival ci-joint pour plus d'informations concernant les supports de projection (élément de secours, frais d'envoi...) | Please conform yourself to the regulations of the Festival regarding more information about screening material (backup material, shipping costs...).

## 6. DOCUMENTATION ET MATÉRIEL PROMOTIONNEL | DOCUMENTATION & PROMOTIONAL MATERIAL

Pour les besoins du Bureau de Presse du Festival, merci d'envoyer **avant le 18 janvier 2019** :

- le dossier de presse du film en français et en anglais (format PDF ou Word)
- une sélection de photos du film destinées à la presse (.jpg / haute définition)
- le film annonce et/ou extrait(s) du film en version originale sous-titrée en française (.mov ou .mp4 / Résolution : 1920 x 1080)
- 4 affiches et/ou affichettes (si elles existent)

**Ce matériel sera mis sur un serveur FTP spécialement dédié à la presse qui couvrira le Festival.**

For the Press Office, please send **no later than January 18<sup>th</sup>, 2019**:

- Press kit in English (PDF or Word file)
- Set of slides of the film that could be used by the journalists (.jpg / high definition)
- Teaser and/or TV clips in original version - with French subtitles if possible (.mov or .mp4 / Resolution: 1920 x 1080)
- 4 posters or original artworks (if existing)

This material will be register on the Festival FTP for the journalists who will attend the festival.

Attaché(e) de presse (s'il/elle existe) | Publicist, if any : .....

Tel : ..... E-Mail : .....

## 7. PROJECTIONS ADDITIONNELLES | ADDITIONAL SCREENINGS

**Le Festival organisera une ou plusieurs projections additionnelles du film, mais uniquement après accord avec le distributeur et/ou le producteur du film.**

The Festival will organize additional screenings only upon prior agreement with the distributor and/or the producer of the film.

## 8. ENGAGEMENT DE PARTICIPATION | PARTICIPATION AGREEMENT

Ayant droit prêtant le film représenté par | Company lending the film represented by :

Société | Company : .....

Nom | Name : ..... Fonction | Position : .....

Tel : ..... E-Mail : .....

**déclare être habilité(e) à prêter le support de projection du film au Festival International du Film Fantastique de Gérardmer et s'engage à ne pas retirer le film du Festival** | declares to be empowered to lend the screening material of the film to the Gérardmer International Fantastic Film Festival, and commits to not withdrawing it from the Festival.

**J'ai pris connaissance du règlement du Festival International du Film Fantastique de Gérardmer et en accepte la teneur.**

I have read the regulations of the Gérardmer International Fantastic Film Festival and accept them.

**Date & Signature :**

# RÈGLEMENT

**Le Festival International du Film Fantastique de Gérardmer dont la 26<sup>e</sup> édition se déroulera du mercredi 30 janvier au dimanche 3 février 2019 est consacré au cinéma fantastique sous toutes ses formes : science-fiction, épouvante, surnaturel, étrange, ésotérisme, merveilleux, ...**

Le Festival de Gérardmer se compose des trois sections suivantes :

- une section compétitive internationale
- une section non compétitive internationale
- une section compétitive de courts métrages fantastiques français

Le Festival de Gérardmer a pour objet de promouvoir en France et en Europe les films du genre fantastique en leur apportant un véritable "label de qualité" qui leur garantira, au fil des ans, un impact de plus en plus considérable auprès du grand public.

Un jury international composé de personnalités attribuera les prix suivants :  
- Le Grand Prix du Festival de Gérardmer  
- Le Prix du Jury du Festival de Gérardmer

1. Pour pouvoir participer au Festival International du Film de Gérardmer, les films devront remplir les conditions suivantes :

- être diffusables en DCP.
- être des longs métrages (fiction ou documentaire) français ou étrangers produits en 2018 ou 2019 et ayant une durée supérieure ou égale à 75 minutes.
- n'avoir participé à aucune manifestation cinématographique importante en France, sauf décision contraire des responsables du Festival.

2. Les films présentés au Festival International du Film Fantastique de Gérardmer sont sélectionnés sous la responsabilité du directeur du Festival. Celui-ci se réserve le droit de statuer sur tous les cas non prévus par ce règlement.

3. Les films seront officiellement candidats lorsque le formulaire d'inscription, dûment rempli et signé, sera réceptionné par le Bureau du Festival. Ce formulaire rempli constitue l'acceptation du règlement du Festival International du Film Fantastique de Gérardmer. **La clôture des inscriptions est fixée au 21 décembre 2018.**

4. **Les films proposés au comité de sélection du Festival International du Film Fantastique de Gérardmer doivent pouvoir être visionnés au plus tard le 21 décembre 2018.** Les sélections s'opèrent soit en organisant une projection pour le comité de sélection (sous-titrage non nécessaire pour un film en langue anglaise), soit en faisant parvenir un lien du film à [jlasserre@lepublicsystemecinema.fr](mailto:jlasserre@lepublicsystemecinema.fr) avant cette date.

5. **Les films sélectionnés sont présentés sur support DCP. Les DCP ne doivent comporter que la version du film sans aucun logo de festivals au générique. Il est également demandé aux participants de fournir un autre DCP ou un Blu-ray comme support de secours.** Afin d'éviter tout risque de détérioration, les disques durs doivent être livrés dans une mallette de transport adaptée. Les éléments de projection seront réexpédiés à leurs détenteurs à leurs frais dans un délai de 2 semaines après la fin de la manifestation. Dans le cas où il serait demandé au Festival de conserver un élément de diffusion au-delà de ce délai, il sera autorisé à réclamer au propriétaire de la copie les frais de magasinage et d'envoi qui lui sont dus. Le Festival n'assume en aucun cas les dépenses de magasinage en dehors de celles précisées par le présent règlement.

6. **Tous les films retenus seront présentés à Gérardmer en version originale sous-titrée en français.** Un support de projection en version originale sous-titrée en anglais de chacun des films retenus dans la section compétitive internationale doit également pouvoir être mis à la disposition du Festival si besoin. Ces sous-titrages sont à la charge des participants.

7. Le Festival International du Film Fantastique de Gérardmer prend en charge le transport aller/retour des supports de projection de Paris (Bureau du Festival) à Gérardmer, ainsi que les frais de magasinage et d'assurance des copies.

8. **Tous les supports de projection des films retenus doivent parvenir au Bureau du Festival à Paris au plus tard le 25 janvier 2019.** Au-delà de cette date, l'envoi des supports de projection à Gérardmer sera à la charge des participants. Ces éléments doivent être techniquement parfaits et vérifiés au préalable par le participant concerné.

9. Si un support de projection présenté au Festival International du Film Fantastique de Gérardmer est perdu ou endommagé durant la manifestation, la compagnie d'assurances du Festival sera engagée à concurrence du prix de tirage de cet élément en laboratoire.

10. **Les jours, lieux et heures de projection des films sélectionnés sont décidés par les organisateurs du Festival et seront communiqués aux participants dans la semaine du 21 janvier 2019.**

11. Le Festival International du Film Fantastique de Gérardmer s'engage à ne présenter aucun film à quelle que personne ou quel qu'organisme que ce soit avant la première projection dans le cadre de la manifestation.

12. **Afin d'être publié dans le catalogue officiel du Festival, la documentation sur chaque film candidat doit impérativement parvenir au Bureau du Festival avant le 21 décembre 2018.** Celle-ci comprend :

- le formulaire d'inscription rempli et signé
- un synopsis en français et en anglais
- une biographie en français et en anglais du réalisateur
- une filmographie du réalisateur/de la réalisatrice
- une photo du réalisateur/de la réalisatrice (.jpg / haute définition)
- un jeu de photos du film (.jpg / haute définition)

**Pour les besoins du Bureau de Presse du Festival, chaque participant devra faire parvenir au Bureau du Festival, au plus tard le 18 janvier 2019, le matériel suivant :**

- le dossier de presse du film en français et en anglais (format PDF ou Word)
- une sélection de photos du film destinées à la presse (.jpg / haute définition)
- le film annonce et/ou extrait(s) du film en version originale sous-titrée en français de préférence (.mov ou .mp4 / Résolution : 1920 x 1080)
- 4 affiches et/ou affichettes, si elles existent

13. La participation au Festival International du Film Fantastique de Gérardmer implique l'acceptation totale du présent règlement par le producteur, le distributeur ou le représentant du film sélectionné.

